# L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: rue de Chartres No 323. — NOUVELLE-ORLEANS, LUNDI MATIN, 8 MARS 1897 — Fondée le 1er septembre 1827.



L'Abeille de la Nouvelle-Orléans
Bureaux: No 323 rue de Chartres.
Entre Conti et Bienville.

NEW ORLEANS BEE PUBLISHING CO., LIMITED.

Entered at the Post Office at New Orleans, La. as Second Class Matter.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

| | |
|---|---|
| Un an | $12 00 |
| Six mois | 6 00 |
| Trois mois | 3 00 |
| Un mois | 1 00 |

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

| | |
|---|---|
| Un an | $3 00 |
| Six mois | 1 50 |
| Quatre mois | 1 00 |
| Trois mois | 75 |


## VENTES A L'ENCAN.

PAR HARRY H. HODGSON.

ANNONCE JUDICIAIARE

### Mardi, 9 Mars 1897.

### VENTE de PARTAGE

### Beau Magasin

### No 318 rue du Camp

Occupé par le "Garcia Stationery Co."

### Jolie Résidence,

No 741 Avenue Esplanade,

A l'encoignure de la rue Bourbon.

### Résidence en briques à deux étages,

No 1343 rue Annonciation,

Encoignure Melpomène.

### Jolie Résidence en bois,

No 920 rue Melpomène,

Bâtie depuis quatre ans seulement.

UNE

### BONNE OCCASION

POUR UN

### BON PLACEMENT

—OU UNE—

### Bonne Spéculation.

A l'Encan. Conditions Faciles.

PAR HARRY H. HODGSON, encanteur—Bureau, No 143 rue Carondelet, le MARDI, 9 mars 1897, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues St-Charles et Camp, dans le Premier District de cette ville, en vertu et conformément à un jugement et ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, jugement rendu le 20 novembre 1896 et signé le 30 novembre 1896, dossier No 50,818, dans l'affaire de Mlle Gabriel o Burthe vs Mme Madeline Burthe Story et als, pour un partage, il sera vendu aux enchères publiques—

**741 avenue Esplanade.**

1° Une certaine propriété composée premièrement d'un lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Esplanade, Bagatelle, [maintenant Bourbon] Casacalvo [maintenant Royale] et Paix [maintenant Kerlerec] lequel mesure 42 pieds 3 pouces et 6 lignes de face à l'avenue Esplanade sur une profondeur de 137 pieds 6 pouces et 6 lignes entre lignes parallèles et de face à la rue Bourbon.

Deuxièmement, d'un autre lot de terre dans les mêmes district et ilet que la propriété ci-dessus décrite, immédiatement dans le fond de et touchant au lot ci-dessus décrit, lequel forme partie et mesure 17 pieds de face sur la rue Bourbon et s'étend en profondeur 42 pieds 3 pouces et 6 lignes entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en une jolie résidence à deux étages et demi, connue comme No 741 rue Esplanade, avec ouvertures de tous les côtés, contenant environ seize chambres, incluant double salon, salle à manger, cuisine et chambre à bain, quelque cinq ou six chambres à coucher, chambres de servantes, placards pour linge et vaisselles, installations sanitaires modernes, belles cheminées en marbre, fourneau et bouilleurs d'eau chaude dans la cuisine, pavage en pierre dans la cour, chambre à charbon dans le fond, réservoir sur le toit, sonnettes électriques, tapissée et décorée avec goût et le tout en parfait ordre et environnée par les résidences de MM. Nott Schmitt, Formento et Hero.

**318 Rue du Camp.**

2° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Camp, Natchez, Magasins et Gravier, et lequel mesure, en mesure américaine 21 pieds 5 pouces et 2 lignes de face à la rue Camp sur une profondeur de 70 pieds, entre lignes parallèles, le tout plus ou moins.

Les améliorations consistent en un magasin en briques à quatre étages, connu par le No 318 rue du Camp qui a été récemment complètement réparé et est maintenant loué à bail à la Garcia Stationery Company, Limited, au taux de $1,500 par an jusqu'au 30 septembre 1898.

**1343 rue Annonciation.**

3° Une certaine portion de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Annonciation, Melpomène, Constance et Terpsichore, composée de trois lots de terre ayant les dimensions suivantes, à savoir:

1° Un certain lot de terre mesurant 20 pieds 10 pouces et 2 lignes de face à la rue Annonciation sur 120 pieds 9 pouces et 2 lignes de profondeur et de face à la rue Melpomène, et lequel forme l'encoignure des rues Annonciation et Melpomène.

2° Un autre certain lot de terre adjoignant le lot ci-dessus décrit et mesurant 26 pieds de face à la rue Annonciation sur 120 pieds 9 pouces et 2 lignes de profondeur.

3° Une autre portion de terre adjoignant aux lots ci-dessus décrits et mesurant, en mesure américaine, 26 pieds 7 pouces de face à la rue Melpomène sur une profondeur de 55 pieds 10 pouces 5 lignes entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en une résidence à deux étages en briques et ardoisée connue comme le No 1343 de la rue Annonciation, grille en fer en face et cour pavée, la maison principale contenant quelque huit ou dix chambres, double salons, vestibules, offices, cuisine avec fourneau, chambre à bain avec eau chaude et froide et tous les arrangements sanitaires modernes, cheminées en marbre, installations à gaz et tapisserie partout. Exposé au vent du sud avec deux lignes de chars urbains en face; devrait rapporter un loyer de $60 par mois.

**920 Rue Melpomène.**

4° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Melpomène, Annonciation, Constance et Terpsichore, et lequel mesure 27 1/2 de face à la rue Melpomène sur une profondeur entre lignes parallèles de 139 pieds 10 pouces et 2 lignes.

Les améliorations consistent en une bâtisse en bois à deux étages avec une écurie en briques dans le fond, connue comme le No 920 rue Annonciation, la maison étant seulement vieille de 3 ans et moderne dans tous ses détails, avec entrée pour voiture et écurie dans le fond; la bâtisse principale contenant six chambres, les dépendances avec chambres de servantes, lingerie, etc., et rapportant un loyer de $60 par mois, le tout plus ou moins.

Conditions—Un tiers ou plus comptant au gré des acquéreurs et la balance à un, deux et trois ans avec 7 pour cent d'intérêt à partir de la date d'adjudication en ce qui regarde la propriété de la rue Camp et un tiers ou plus comptant au gré de l'acquéreur et la balance à un et deux ans avec 8 pour cent d'intérêt par an à partir de la date d'adjudication jusqu'au paiement en ce qui concerne la propriété de la rue Esplanade et en ce qui concerne les propriétés des rues Melpomène et Annonciation et toutes les clauses usuelles de sécurité et la division des billets en coupons pour plaire aux différentes personnes intéressées par cinquièmes, à la propriété de l'avenue Esplanade, et par tiers aux autres propriétés, et l'assomption des taxes de 1897 en plus de leur enchère. Les acquéreurs devant faire un dépôt comptant de 10 pour cent au moment de l'adjudication pour lier la vente.

Actes de vente pardevant E. Bouny, notaire, aux frais des acquéreurs.

31 jan—31—fév 7 14 21 28—mars 7 8 9

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

### NOUVEAUX MEUBLES,

Actions, Comptes à Recevoir,

Billets, Jugements.

**Coffre-Fort à Combinaison de Hall, Bail.**

A. Brignoni vs ses Créanciers.

**Cheval et Deux Wagons à Meubles et Harnais.**

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, No 51,526.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide Spear, encanteur, bureau No 723 (ancien numéro 155) rue Commune—

MARDI, 23 FEVRIER,

LUNDI, 1er MARS,

LUNDI, 8 MARS,

Il sera vendu à 11 heures A. M., aux enchères publiques, aux Nos. 237 et 239 rue Royale entre les rues Bienville et Douane, en vertu de et conformément à deux ordres de l'Honorable Geo H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans en date respectivement des 2 et 8 février 1897, dans l'affaire ci-dessus intitulée, le contenu du dit local consistant en partie de miroirs F. P., bureaux de bou's, bureaux à fermoirs roulants, pendules, presses à copier, gravures, chevalets, tapis, nattes, meubles de salon, dorures, tables M. T. C., lits en cuivre, matelas, ameublements de chambre en noyer noir, avec et sans armoires à glaces, jeux de lavabos, machines à coudre, armoires, stoves et fourneaux, crachoirs, lampes suspendues, lanternes, buffets tapis, argenterie, oreillers cadres, tables à extension, 100 douzaines, plus ou moins, de chaises et barcesses C. S., etc., etc.

—AUSSI—

1 coffre-fort à combinaison de Hall.
1 cheval, wagon à meubles et harnais, 1 wagon à meubles.

**ACTIONS.**

13 actions de la Crescent Furniture Co. de $10 chacune.
1 action de la Young Mens Gymnastic Club.
3 actions Self Cleaning Mortise Co. L't'd de $100 chacune.
1 action New Orleans Patent Gin Brush Co.
3 actions American Athletic Club.
2 actions Young Mens Real Estate Improvement Co. Limited.
1 action Peoples Theatrical Company of New Orleans Limited.
3 actions Louisiana Debenture Co. Limited.
1 action Turnbull Electric Lamp Manufacturing Co. Limited.

Comptes à recevoir et jugements d'après l'inventaire enregistré dans la Cour Civile de District.

**BAIL.**

1° L'acquéreur devant assumer les obligations du dit bail expirant le 30 septembre 1897 au taux de $125 par mois payable mensuellement et pour le bonus en plus et au-delà de la valeur de la portion du bail inexpiré comptant.

2° Dans le cas où le dit bail pour un bonus ne serait pas vendu alors le terme inexpiré du dit bail sera vendu pour ce qu'il rapportera comptant.

Conditions—Comptant à l'adjudication, dépôts à la satisfaction de l'encanteur, seront requis de chaque acquéreur.

N B.—Marchands, ménagères, spéculateurs et autres trouveront qu'il sera de leur avantage d'assister à la vente.

10 fev—10 14 18 23 24 28—mars 1 8


### JULES ANDRIEU,

—Successeur de—

CHEREAU & ANDRIEU,
AGENT D'AFFAIRES,
912 rue Gravier,
Nouvelle-Orléans, Lne.


## VENTES A L'ENCAN.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CIE.

ANNONCE JUDICIAIRE

### Grande Vente

—DE—

### PROPRIÉTÉS FONCIÈRES

Dans une Bonne Localité,

—COMPRENANT LA—

### "Laiterie Canterou"

Etablie de longue date

—ET—

### PROPRIÉTÉ RESIDENCE

Avec ilot de terre contigue et lots de terre à bâtir de choix

Sur l'avenue Bienville et les rues Douane, Génois, Télémaque et Cortes,

A proximité des chars de la rue du Canal et près des splendides résidences du Colonel Albert Paul, La Place, Tauneret, Walker et autres.

Dans un district grandissant rapidement

### TROIS SPENDIDES LOTS A BATIR

Sur l'Avenue Galvez,

Entre la rue du Canal et l'avenue Cleveland, à proximité du centre des affaires.

### 3 Beaux Terrains

Sur les rues Ste-Anne et Alexandre.

—ET—

### Onze Lots de Choix

—DANS LE—

### TROISIÈME DISTRICT,

Succession de Pierre N. Canterou.

No 51,695 — Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CO—Geo. G. Friedrichs, Encanteur — Bureau 832 rue Commune — MARDI, 9 mars 1897, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 629 et 631 rue Commune, il sera positivement vendu aux enchères publiques, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, Juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, daté le 5 novembre 1896, et rendu dans la succession ci-dessus intitulée, les propriétés de très grande valeur suivantes, à savoir—

1° Les deux splendides lots de terre à bâtir, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent en quelque sorte, situés dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par l'avenue du Canal, les rues Gasquet, anciennement Jackson, Galvez et Miro, désignés par les Nos 7 et 8 de l'ilet No 34 sur un plan par A. D'Hémécourt, voyer, le 16 juillet 1853, déposé dans le bureau de P. C. Cuvillier, ancien notaire. Les dits lots se joignent et mesurent chacun vingt-sept [27] pieds de face à la rue Galvez, vingt-huit [28] pieds, trois [3] pouces et quatre [4] lignes sur la ligne du fond, qui traverse obliquement, leur profondeur étant de cent cinquante-trois [153] pieds deux [2] pouces trois [3] lignes sur la ligne de division entre chacun cent soixante-trois [163] pieds sur la ligne du côté du No 8, la plus rapprochée de la rue Gasquet, cent quarante-trois [143] pieds quatre [4] pouces et sept [7] lignes sur le côté du lot No 7, le plus près de l'avenue du Canal, et seront vendus conformément au plan exposé à l'endroit de ventes fait par L. Daney C. E., en date du 1er Déc. 1896; ces lots de choix font face à une avenue splendidement pavée tout près des chars de la rue du Canal et près des résidences de MM. Lhote, Baise, Adler et autres.

2° L'établissement ancien de la laiterie Canterou avec une bâtisse en bois à deux étages et aussi un cottage élevé qui y touche ensemble avec un grand terrain sur lequel se trouve, pour être vendus subdivisés d'après le plan exposé sur la place de la vente dressé par L. Daney, C. E. et daté le 1er décembre 1896, et plus pleinement décrit dans l'inventaire comme suit, à savoir:

Ilet No 100, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans le Second district de cette ville, borné par les rues Bienville, Douane, Télémaque et Genois, contenant vingt (20) lots de terre, comme le tout est désigné sur un plan spécial dressé par Louis H. Pillé, ingénieur, le 15 décembre 1849, et sur lequel plan référence est faite pour plus ample description de la dite propriété.

3° Deux 2 certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent en quelque sorte, situés dans le second district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Bienville, Douane, Télémaque et Génois. Les dits lots sont désignés par les Nos 14 et 15 dans l'ilet No 100 d'un plan dressé par L. H. Pillé, en date du 15 décembre 1849. Les dits lots mesurent chacun trente-quatre [34] pieds sept [7] pouces et quatre [4] lignes sur la rue Bienville par une profondeur de cent deux [102] pieds. Le tout d'après un plan par L. Daney, C. E., en date du 1er Déc. 1896.

4° Ce lot de terre de choix immédiatement opposé, ensemble avec tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans le Second District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Bienville, Conti, Télémaque et Génois, désigné comme lot No 101 sur un plan spécial tiré par Louis H. Pillé, ingénieur, le 15 décembre 1849 et comme l'ilet No 481 sur le nouveau plan de ville et aussi sur un plan fait par J. A. D'Hémécourt, député voyer de ville, en date du 28 janvier 1872, une copie duquel est annexée à un acte de vente passé pardevant William J. Castell, ancien notaire en cette ville, le 26 mars 1879, et contenant vingt-deux (22) lots de terre, mesurant, en mesure américaine, deux cent soixante-dix-sept (277) pieds un (1) pouce et une (1) ligne de face sur chacune des rues Bienville et Conti et trois cents [300] pieds neuf [9] pouces et six [6] lignes de profondeur et de face sur chacune des rues Télémaque et Génois, référence étant aussi faite à un plan fait par J. G. De L'Isle, voyer, en date du 18 avril 1893. Les dits vingt-deux [22] lots de terre étant numérotés du No 1 au No 22 inclusivement. Le tout d'après un plan par L. Daney, C. E., en date du 1er Déc. 1896.

N. B.—Ces lots sont à proximité de la rue du Canal et des chars électriques et dans un voisinage s'améliorant rapidement depuis deux ans.

5° Un certain lot de terre ensemble avec les droits, voies, privilèges servitudes et avantages qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans le second district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Télémaque, Cortes, Conti et Bienville, le dit lot étant désigné par le No 11 dans l'ilet No 502 et mesure trente deux [32] pieds de face à la rue Télémaque sur cent trente-huit [138] pieds de profondeur.

Cinq (5) certains lots de terre, ensemble avec les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent, situés dans le second district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Conti, Télémaque et Cortes et l'Avenue Bienville, désignés par les Nos 6, 7, 8, 9 et 10 dans l'ilet No 502. Les dits lots Nos 6, 7 et 8 mesurent cent trois (103) pieds de face à la rue Conti par cent deux pieds (102) de profondeur formant l'encoignure des rues Télémaque et Conti et les lots Nos 9 et 10 mesurent soixante-quatre (64) pieds de face sur la rue Télémaque, par une profondeur de cent trente-huit (138) pieds.

Quatre certains lots de terre ensemble avec les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant en quelque sorte, situés dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet borné par l'Avenue Bienville et les rues Cortes, Télémaque et Conti, désignés comme lots Nos 19 à 22 inclusivement, dans l'ilet No 502.

Le dit lot No 19 mesurant trente-quatre (34) pieds de face à l'avenue Bienville sur cent deux (102) pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Bienville et Cortes. Les lots Nos 20 à 22 mesurant quatre-vingt-seize (96) pieds de face à la rue Cortes sur une profondeur de cent trente-huit (138) pieds. Le tout d'après un plan par L. Daney, C. E., en date du 1er Déc. 1896.

6° Deux certains lots de terre ensemble avec tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui s'y trouvent ou en quelque sorte y appartiennent, situés dans le deuxième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Bienville, Conti, Télémaque et Cortes, désignés par les Nos 12 et 13 et formant l'encoignure des rues Bienville et Télémaque, lesquels dits lots sont contigus et mesurant chacun trente quatre [34] pieds huit [8] pouces de face à la rue Bienville sur une profondeur de cent deux [102] pieds quatre [4] pouces de face à la rue Télémaque. Le tout d'après un plan par L. Daney, C. E., en date du 1er Déc. 1896.

7° Une certaine portion de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances là-dessus y appartenant ou de quelque manière en dépendant, située dans le deuxième district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Bienville, Cortes, Conti et Télémaque et composé des lots Nos 14 et 15 et la moitié du lot No 16 touchant au lot No 15 sur un devis annexé à un acte de partage entre J. P. N. Baquié et Dr Charles H. Bayon, passé pardevant Théo Buisson, notaire, le 22 décembre 1876, lesquels dits lots et demi lot mesurant, selon ledit devis, comme suit, à savoir: Les lots Nos 14 et 15 ont chacun trente-quatre (34) pieds sept (7) pouces et quatre (4) lignes de face à la rue Bienville sur cent deux (102) pieds quatre [4] pouces et quatre (4) lignes de profondeur entre lignes parallèles; et la moitié dudit lot No 16 à dix-sept (17) pieds trois (3) pouces et six (6) lignes de face à la rue Bienville sur cent deux (102) pieds quatre [4] pouces et quatre (4) lignes de profondeur entre lignes parallèles. Le tout d'après un plan par L. Daney, C. E., en date du 1er Déc. 1896.

8° Une certaine portion de terre ensemble avec tous les droits, voies, privilèges là-dessus y appartenant ou de quelque manière en dépendant, située dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Bienville, Cortez, Conti et Télémaque, composé des lots Nos 17 et 18 et de la moitié du lot No 16 qui est contigu au lot No 17 d'après un devis annexé à un acte de partage entre J. P. N. Baquié et Docteur Charles H. Bayon, passé pardevant Théo. Buisson notaire, le 22me jour de décembre 1876, lesquels lots et demi lot mesurant, selon ledit devis comme suit à savoir: Le lot No 17 trente quatre (34) pieds sept (7) pouces et quatre (4) lignes de face à la rue Bienville sur cent deux (102) pieds quatre (4) pouces et quatre (4) lignes de profondeur, entre lignes égales et parallèles. Le lot No 18 trente quatre (34) pieds huit [8] pouces de face à la rue Bienville sur cent deux [102] pieds quatre [4] pouces et quatre [4] lignes de profondeur entre lignes égales et parallèles; et la moitié du lot 16 mesurant dix sept [17] pieds trois [3] pouces et [6] lignes de face à la rue Bienville, sur cent deux [102] pieds quatre [4] pouces et quatre [4] lignes de profondeur, entre lignes égales et parallèles. Le tout d'après un plan par L. Daney, C. E., en date du 1er Déc. 1896.

N. B.—Les lots ci-dessus décrits comprenant presque l'ilet entier de terre avec toute la façade sur l'avenue Bienville et la rue Télémaque. Ils sont situés d'une façon convenable pour y construire des améliorations de première qualité, étant à proximité de l'avenue Canal.

9° Trois certains lots de terre ensemble avec tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent en quelque sorte, situés dans le second district de cette ville, formant partie de l'ilet No 48 du faubourg Jackson lequel dit ilet est borné par les rues Ste-Anne, Orléans, Murat et Alexandre. Les dits lots sont désignés par les Nos 6, 8 et 9 conformément à un plan de partage du dit ilot de terre tiré par C. A. De Armas, député voyer, déposé pour référence dans le bureau de C. V. Fenton, ancien notaire, le 18 juin 1861, auquel plan du devis figuratif a été annexé à un acte passé pardevant le dit Fenton, notaire, le 1er jour de juillet 1861, conformément auquel dit plan et devis les dits trois lots de terre mesurent en mesure américaine, comme suit, à savoir:

Le lot No 6 mesure 31 pieds 5 pouces 2 lignes de face à la rue Ste-Anne entre les rues Alexandre et Murat, sur une profondeur de 94 pieds 9 pouces et 5 1/2 lignes entre lignes parallèles. Le lot No 8 mesure 31 pieds 5 pouces et 2 lignes de face à la rue Ste Anne, sur une profondeur entre lignes parallèles de 94 pieds 9 pouces et 5 1/2 lignes. Le lot No 9, près du susdit et formant l'encoignure des rues Ste Anne et Alexandre, mesurant 31 pieds 5 pouces 3 lignes de face sur la dite rue Ste-Anne, par 94 pieds 9 pouces et 5 1/2 lignes de profondeur et de face à la rue Alexander, et la même profondeur sur l'autre ligne de côté séparant le dit lot du lot No 8 ci-dessus décrit.

10° Onze [11] certains lots de terre ensemble avec tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances là dessus y appartenant ou de quelque manière en dépendant, situés dans le troisième district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Solidelle, Jéréshine Féliciana et Montégut, et désignés par les Nos 1 à 11 inclusivement, selon un plan dressé par M. De Yung, architecte, daté le 13 février 1862 et déposé en l'étude de Félix Grima, ancien notaire, pour référence. Le lot No 1 forme l'encoignure des rues Solidelle et Féliciana et mesurant trente et un [31] pieds deux [2] pouces et cinq [5] lignes de face à la rue Féliciana, sur cent quinze [115] pieds de profondeur; les lots Nos 2 à 11 inclusivement mesurant chacun trente et un [31] pieds de face à la rue Féliciana, sur cent quinze [115] pieds de profondeur. Le tout d'après un plan par L. Daney, C. E., en date du 1er Déc. 1896.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance à un crédit de 1 et 2 ans, devant être représenté par des billets des acquéreurs, portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis par hypothèque et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue et toutes autres clauses de sécurités; les acquéreurs feront un dépôt de 20 pour cent comptant pour lier la vente.

Actes de vente pardevant Robert P. Upton, notaire, aux frais des acquéreurs.

6 fév—6 7 14 21 28—mars 7 à date

PAR E. CURTIS.

ANNONCE JUDICIAIRE

### Déménageurs de Maisons

### Et CONSTRUCTEURS

### ATTENTION!

Succession de Michael J. Walsh.

EN VERTU de et conformément à un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Division D. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans daté et signé Nouvelle Orléans, 26 février 1897, à moi adressé je procéderai à la vente aux enchères publiques, le MERCREDI, 10 mars 1897 à 11 heures A. M., sur les lieux, rue Ste-Marie, entre St-Thomas et Annunciation, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Appareils pour élever et transporter les maisons. 52 be[illegible], jack et box screw, 28 crochets pour soulever, un lot de billots et rouets, cabestan un lot de chaines ensemble avec poutres etc, le tout comprenant l'installation complète qui était en usage par le feu Michael J. Walsh dans sa profession.

Conditions—Comptant avant livraison.

E. CURTIS, Encanteur.

27 fév—27 28—mars 7 8 10

## VENTES A L'ENCAN.

PAR LOUIS A. RICHARDS & CIE.

ANNONCE JUDICIAIRE.

### MARDI, 9 MARS 1897,

### PROPRIETES DESIRABLES ET PRODUCTIVES DANS LES DEUXIEME ET TROISIEME DISTRICTS.

Les successions de Manuel Fernandez et de Veuve Maria Malea de la Rosa, Consolidées.

PAR LOUIS A. RICHARDS, & CO.—Louis A. Richards, Encanteur—Bureau No 629 rue Commune—MARDI, 9 mars 1897, à midi, à la bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu de et conformément à deux ordres, un rendu par l'Hon. George H. Théard juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "E" lequel dit et premier ordre est daté du 15 janvier 1897 et l'ordre rendu par l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District, Division "C", siégeant pour ledit Hon. George H. Théard, maintenant absent en congé et lequel second ordre est daté du 26 janvier 1897, dans l'affaire de la Succession de Mme Maria Malea de la Rosa, Veuve de Manuel Fernandes, et de la succession de Manuel Fernandes. Nos 49,552 et 49,726 respectivement du dossier de ladite Cour (consolidée) et pour le compte des dites successions, à l'encan, il sera vendu—

### No 1831 rue Nord Remparts.

1° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet No 377, borné par les rues Remparts, St-Antoine, Bagatelle et St Claude, anciennement Bons-Enfants, mesurant 30 pieds de face à la rue Remparts, sur une profondeur de 120 pieds, conformément au plan dressé par J. Pilié, le 29 décembre 1837.

### Nos 1912 et 1914 rue Nord Remparts.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet No 269 borné par les rues Remparts, Bagatelle, Touro, anciennement Union et Bourgogne; le dit lot mesurant en pied français 25 pieds de face à la rue Remparts, sur une profondeur de 120 pieds, borné sur le côté de la rue Bagatelle par la propriété anciennement appartenant à François Antoine et sur l'autre côté par l'autre moitié du lot No 206.

### Nos 1916 et 1918 rue Nord Remparts.

3° Un autre lot ou moitié de lot de terre situé dans le même District et ilet touchant le lot de terre ci-dessus faisant partie du lot original No 205, le dit lot mesure en pied français 30 pieds de face à la rue Remparts sur une profondeur de 120 pieds.

Les deux lots de terre ci-dessus décrits ont été mesurés et subdivisés en lots désignés par les lettres A et B sur un plan de Sidney G. DeL'Isle ingénieur civil, en date du 29 janvier 1897, conformément au dit plan les dits lots de terre seront vendus. Le dit lot A mesure 26' 0" 6''' de face à la rue Nord Remparts, 28' 9" 6''' de largeur sur la ligne du fond, 127' 10" 5''' de profondeur sur le côté de la rue Touro au travers Union et sur la ligne de l'autre côté le lot à une autre première profondeur de 48' 6" puis ouvrant à angle droit 2' 9" puis sur une seconde profondeur sur un angle droit 79' 4" 5'''. Le dit lot B mesure 29' 9" 4''' de face à la dite rue Nord Remparts. Même largeur dans le fond, sur une profondeur entre lignes parallèles de 127' 10" 5''' les dits lots A et B ont un des e en commun d'une allée mesurant 2' 9" de face à la rue Nord Remparts par 48' 6" de profondeur, borné sur un côté par le lot A et sur l'autre côté par le lot B, au pied américain, conformément au plan exhibé à la Bourse.

### Nos 1621 et 1625 rue Bourbon.

4° Un autre lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même district et ilet que la propriété ci-dessus décrite, désigné comme lot No 211 et mesurant, au pied français, 50 pieds de face à la rue Bagatelle, entre Bourgogne et Remparts, sur une profondeur de 140 pieds.

### Nos 1121 et 1123 Rue Colombus.

5° Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Colombus, St Claude, Remparts et St-Antoine, et mesurant en mesure anglaise, 30 pieds de face à la rue Colombus, sur une profondeur de 131 pieds sur le côté le plus près de la rue Remparts et 114 pieds 7 pouces et 2 lignes sur l'autre côté, à laquelle distance le dit lot devient plus étroit par 14 pieds 11 pouces et 5 lignes à angle droit, et de là à une autre profondeur de 22 pieds 1 pouce et 3 lignes sur une ligne oblique et 1 pied 11 pouces de largeur dans le fond; le dit lot est désigné par le No 10 sur un plan annexé à un acte pardevant F. de Armas, ancien notaire.

### No 1417 Chemin du Bayou.

6° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet borné par le Chemin du Bayou, les rues Marais, Villeré et Esplanade, mesurant 49 pieds 6 pouces et 5 lignes de face sur le Chemin du Bayou, 49 pieds 4 pouces de largeur dans le fond et 195 pieds 6 pouces et 4 lignes de profondeur sur le côté au dessus, et 189 pieds 3 pouces et 7 lignes sur le côté au-dessous.

Termes et Conditions - Un tiers ou plus comptant la balance s'il y en a, à un et deux ans devant être représenté par le billet ou les billets de l'acquéreur ou des acquéreurs, payable au taux de 8 pour cent par an, de la date jusqu'au paiement, garanti par hypothèque, lien du vendeur et les clauses usuelles de sécurité; l'acquéreur ou les acquéreurs en plus de leur enchère assumeront et paieront les taxes d'Etat et de ville pour l'année 1897; 10 pour cent du prix d'achat devant être faits à l'encanteur au moment de l'adjudication pour lier les ventes.

ACTE DE VENTE PARDEVANT JNO. R. LEGIER, ESQ., bureau No 144 rue Carondelet, aux frais des acquéreurs.

6 fév—6 7 14 21 28—mars 7 à date

PAR HARRY H. HODGSON.

ANNONCE JUDICIAIRE.

### VENTE DU RECEVEUR.

L. J. HUBER VS J. J. CLARKE & CO.

Meubles de Bureau, Pupitres, Chaises, Coffre-fort, etc.

Dossier No 48,607.

Aux enchères publiques. A l'encan.

PAR HARRY H. HODGSON, encanteur.—Bureau No 143 rue Carondelet, le MERCREDI, 10 mars 1897, à 11 heures A. M., sur les lieux, No 1111 rue Julie, près de la tête du Nouveau Bassin, dans le Premier District de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D, en date du 15 décembre 1896, No du dossier, 48,607, dans l'affaire de L. J. Huber vs J. J. Clarke & Cie, il sera vendu aux enchères publiques:

Un lot de divers meubles de bureau et autres mobiliers, d'après l'inventaire enregistré.

Conditions—Comptant avant livraison.

28 fév—28—mars 7 à date

**Succession de Célestine Sonlat du Fossat.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 52,225—Division C

Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons s'il en est pour lesquelles le compte final présenté par François Sonlat du Fossat, exécuteur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour

PAUL O. GUERIN, Greffier.

6 mars—8 10 15

## VENTES A L'ENCAN.

PAR JACOB A. REINACH.

ANNONCE JUDICIAIRE.

### Propriétés de choix améliorées

Dans les Deuxième et Sixième Districts.

### PAR JACOB A. REINACH.

In Re. Compagnie Limitée de Propriétés Foncières New Orleans, en liquidation.

No 54,994—Cour Civile de District, Division C.

PAR JACOB A. REINACH, Encanteur—Bureau No 512 rue Carondelet—JEUDI, 11 mars 1897, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, daté et signé le 5 février 1897, rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Quatre lots dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Ste-Anne, Dupré, Dumaine et White.

2° Quatre certains lots de terre avec les dépendances là-dessus, etc., situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Gravier, Dupré, Ursulines, Live Oak et St Jean.

3° Cinq certains lots de terre dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Patton, (autrefois Laurel) Calhoun et Laurel (autrefois Market) et la ligne de la propriété Foucher (maintenant Audubon Park ou Boulevard Exposition

Pour les mesures voyez le plan à la Bourse.

Termes et conditions Comptant. L'acte de vente devant contenir toutes les clauses usuelles de garantie. Les taxes de 1897 devant être assumées par les acquéreurs, et un dépôt comptant de 10 pour cent est requis des acquéreurs pour lier la vente.

Acte de vente pardevant F. N. Butler, Jr., notaire, aux frais des acquéreurs.

7 fev—7 14 21 28—mars 7 8 9 10 11

## ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHÉRIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Vente par le Shérif Civil, de quatre chevaux de courses, de [illegible], respectivement connus comme Admetus, Provident, Newhouse et Hoarder.**

Daniel M. Hogan vs George W. Poel

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 52,261.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le LUNDI, 15 mars 1897, à 11 heures A. M., de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Au "Ford's Stables" au Champ de course au Fair Grounds.

Les quatre chevaux de courses, Admetus, Provident, Newhouse et Hoarder.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Mem.—Avec carte du Shérif civil les chevaux pourront être visités avant la vente.

3 mars—3 8 12 15

ANNONCE JUDICIAIRE.

### Vente d'une propriété améliorée de valeur dans le Quatrième District, portant l'ancien No municipal 228 rue Huitième, entre Chestnut et Colisée.

Bernard J. Walle vs C. Linnecke.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 51,967.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 25 mars 1897, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet No 82 borné par les rues Chestnut, Colisée, Huitième et Neuvième, désigné comme lot No six sur un plan dressé par Moellhausen, voyer, le 30me jour de mai 1844, le dit lot mesure en mesure américaine trente-deux pieds de face à la rue Huitième sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans

19 fév—19 26—mars 5 12 19 25

ANNONCE JUDICIAIRE.

### Vente importante d'un grand fonds assorti de

Whiskies fins, Brandies, Gin, Vins, Liqueurs, Cordiaux, etc.
3 Cash Registers.
Verrerie, Plaqué et Faïence, Installations de buvette, etc., Miroirs, Lampes, Tableaux, Tables, Chaises, Meubles, etc.
Aussi 2 Stoves de cuisine.
1 grand Coffre-fort.

Dans l'affaire de Charles H. Hamilton vs ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 52,142—En vertu d'un ordre de vente daté le 23 février 1897, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le LUNDI, 8 mars 1897, à 10:30 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Dans la bâtisse connue comme le Hennen Building, coin des rues Carondelet et Commune, partiellement en chambres "A et C" et chambre d'entrepôt "N" de ladite bâtisse:

Un fonds assorti de vins, liqueurs, installations, etc., dans ladite chambre d'après un inventaire enregistré.

Et immédiatement après au No 730 rue Commune—

1 grand coffre-fort et 1 "range" de cuisine, établi, divers, etc.

Conditions—Comptant sur les lieux.

Mem.—La vente commencera dans la chambre d'entrepôt "N" No 212 Variétés Alley.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

25 fév—25—mars 1 5 6 7 8


FER MIGNON — TRES EFFICACE contre CHLOROSE ANÉMIE FAIBLESSE

FER MIGNON — ENRICHIT LE SANG RÉTABLIT LES FORCES DONNE APPÉTIT PARIS, 26, rue Bergère.


## CHEMINS DE FER.

**Heures d'arrivée et de départ.**

| Arrivée. | Départ. |
|---|---|
| **LOUISVILLE AND NASHVILLE.** | |
| No 3 Fast Ex..7:40 am | No 6 Fast Mail..7:10am |
| No 7 Coast Acc. dim. excepté 8:50 am | Ex. dimanche..7:50am |
| No 1 Lim. Ex..6:30pm | No 4 Fast Ex....9:45am |
| Ex. dimanche..9:30 p.m | No 8 Coast Acc. dim. excepté..3:30pm |
| No 5 Fast Mail..8:30pm | No 2 Lim. Ex...7:50pm |
| **ILLINOIS CENTRAL.** | |
| No 23, Local Mail and Express..9:00pm | No 24, Local Mail and Express...6:55am |
| No 3, New Orleans Limited.......6:25pm | No 4, Chicago Limited.......9:00am |
| No 1. Fast Mail..8:20am | No 2, Fast Mail 6:30pm |
| **YAZOO AND MISSISSIPPI VALLEY RAILROAD** | |
| No 5, Memphis and Kansas City Fast Train....10:00am | No 6, Memphis and Kansas City Fast Train.....4:20pm |
| No 21, Vicksburg Express......5.30 pm | Vicksburg Express........6:05am |
| **QUEEN AND CRESCENT ROUTE** | |
| No 1 Limited...8:30 am | No 2 Limited...7:10pm |
| No 3 Fast Mail 6:30 am | No 4 .........8:10am |
| **TEXAS AND PACIFIC** | |
| No 54, Col. Ex. 9:15am | No 53, Col. Ex. 8:15am |
| No 52, Hot Springs & St-Louis Ex..6:15pm | No 51, Hot Springs & St-Louis Ex....7:30pm |
| **SOUTHERN PACIFIC COMPANY.** | |
| Texas and Mexico Fast Mail....6:50pm | California Ex.. 8.35pm |
| California Ex...7:30am | Texas and Mexico Fast Mail ....8:25am |
| L'fay'te local...4:55pm | L'fay'te local...4:55pm |
| **EAST LOUISIANA RAILROAD** | |
| Du dépôt de la Queen and Crescent rue Press. Tous les jours. | |
| No 7 ......8:20 am | No 8..........4:00 pm |
| Dimanche. | |
| No 5...........6:55 pm | No 6.........7:30 am |
| **NEW ORLEANS AND SOUTHERN RAILROAD.** | |
| Pte-la-Hache....9:00 am | Pte-la-Hache..7:00am |
| ....4:15pm | ....5:00pm |
| Shell Beach....2:40pm | Shell Beach...10:00am |
| Dimanche. | |
| Pte la-Hache...9:40 am | Pte-la-Hache & Shell Beach...7:15am |
| Shell Beach....9:40 am | Pte-la-Hache & Shell Beach..4:40pm |
| Shell Beach & Pte la-Hache. 7:00pm | Shell Beach...5:00 am |
| **NEW ORLEANS, FORT JACKSON AND GRAND ISLE R. R.** | |
| Tous les jours. | |
| Alger........10:00 am | Alger..........4:30 pm |
| Tous les jours excepté le dimanche. | |
| Alger.........6:05 pm | Alger.........8:00 am |
| Dimanche seulement. | |
| Alger........6:40 am | Alger..........8:00pm |

**Liste des navires partis pour la Nouvelle-Orléans.**

NEW-YORK
Steamship El Sol, Mason.......parti 3 mars
LIVERPOOL.
Steamship Magician, Jones.......parti 27 fév
Steamship Barbadian, Hightes.....parti 17 fév
Steamship Alderly, Nicholas.....parti 6 fév
Steamship Treasury, Hughes........parti 6 fév
Steamship Louisianian, Foot.......parti 16 janv
Steamship Engineer, Lockhart.......parti 28 janv
Steamship Floridian, Bullock.......parti 4 fév
Steamship Capella, Edgar.........parti 9 fév
Steamship Cuban, Bertie........parti 6 fév
Steamship Nicaraguan, King.......parti 11 fév
Steamship Mira, Ball.........parti 18 fév
Steamship Jamaican, Daniel.......parti 17 fév
Steamship Navigator, Comllno .......parti 18 fév
Steamship Costa Rican, Kelly.......parti 25 fév
Steamship Inventor, Goldman........parti 27 fév
LONDRES
Steamship Castilian Prince, Coull....parti 9 fév
SHIELDS, ANG.
Steamship Lady Armstrong, Abbott, par. 21 fév
Steamship Hanseath, Hamre.......parti 24 janv
Steamship Lovstakken, Olsen.......parti 15 fév
Steamship Olaf Kyrre Paisen........parti 15 fév
HAMBOURG.
Steamship Hispania, Dempwolf....parti 12 déc
Steamship Galicia, Fletsch..........parti 26 janv
Steamship Chorusia, Schlafke.........parti 27 fév
FIUME
Steamship Strathesk, ——.........parti 20 janv
PALERME.
SS. Sir Garnet Wolseley, Lever.......parti 6 fév
TRIESTE.
Steamship Istria, Kreglich ........parti 15 janv
Navire Deveron, Faucich .......parti 24 déc
Barque Sava, Martinovich .......parti 30 déc
CARDIFF.
Steamship Ramor Head, Smith.......parti 11 fév
Steamship Malin Head, McKee.......parti 23 fév
ST VINCENT, CAPE DE VERDE
Steamship Resta, ——..........parti 15 fév
RIO DE JANEIRO.
Steamship Eddystone, Cave.........parti 20 fév
Steamship Carolina, Grandillon........parti 16 fév
Barque Oliveria, ——..........partie 3 fév
Steamship Brator, ——........parti 23 fév
ROUEN
Barque Teocla, Castellante.......partie 16 janv
PRINCIPIE
Barque Emilia, Almeida..........partie 11 janv
SANTOS
Steamship Fartor, ——.......parti 24 fév
ANVERS
Steamship Africa, Sore'ken.......parti 2 fév
BELFAST
Steamship Ramor Head, Smith.........parti 8 fév
ROTTERDAM
Steamship Nicolai II, Jesperson.....parti 12 fév
LAS PALMAS
Steamship Pendarvis, ——..........parti 27 fév
Steamship Roheia, Merrifield.......parti 19 fév
LEGHORN.
Steamship Portuguese Prince, Anderson ..........parti 19 fév
MESSINE
Steamship Benvenue, Cludes........parti 18 fév
MARTINIQUA.
Steamship Penelope, ——.........parti 28 fév
BARRY, ANG
Steamship Queensmore, Creede........parti 27 fév
MONTEVIDEO.
Steamship Caramyra, Goodall.......parti 23 fév

**LISTE DES NAVIRES DANS LE PORT.**

STEAMERS.

| Nom | Destination | Mouillage |
|---|---|---|
| Ardandhu | Belfast | Westwego |
| Akaba | Brême | Chalmette |
| Algiers | Havane | Alger |
| Bentala | Havre | Louis.ave |
| Canarias | Havre | Chalmette |
| Cayo Blanco | Londres et Anvers | 4e dist. 42 |
| Cayo Mono | Londres | 3e dist. 27 |
| Clearwater | Honduras | 3e dist. 30 |
| El Monte | New York | Alger |
| El Paso | New York | Alger |
| El Rio | New York | Alger |
| Foxhall | Honduras | 3e dist. 30 |
| Gaditano | Liverpool | 4e dist. 45 |
| Gussie | Laid up | Alger |
| Giuseppe Corvaja | Gênes | 3e dist. 30 |
| Idar | Brême | Westwego |
| Louisiana | New York | 3e dist. 8 |
| Louisiana | Copenhague | Southport |
| Montezuma | Brême | 4e dist. 48 |
| Moorgate | Rotterdam | Louis.ave |
| Morgan | Laid up | Alger |
| Nicaragua | Bocas del Toro | 1er dist. 15 |
| Orion | Liverpool | Pte Tier |
| Pedro | Liverpool | Louis.ave |
| Persian Prince | Gênes | rue 5e |
| Professor Morse | Honduras | 1er dist. 14 |
| Rauma | ........ | Point Elevator |
| Ruskin | U K or Cont. | Chalmette |
| Resolution | Hambourg | Southport |
| Rhaetia | Hambourg | 1er dist. 15 |
| Rover | Honduras | Point |
| Sarmatia | Anvers | Louis.ave |
| Springwell | Stettin | Chalmette |
| Toledo | Copenhague | rue 3e |
| Turkish Prince | Anvers | Alger |
| Whitney | Havane | Alger |
| Wanderer | Honduras | Alger |
| Wilderspool | Brême | 1er dist. 21 |
| **NAVIRES.** | | |
| Glama | Lisbonne et Oporto | rue 7e |
| Leinrich | Russie | Chalmette |
| **GOELETTES.** | | |
| D. H. Speer | New York | rue St-James |
| Hattie J. Hamblin | En réparation | Alger |
| Santo Oteri | Honduras | 1er dist. 12 |

**VENTES PAR LE CONSTABLE.**

Mlle Céline Jahraus vs Vve A. Vigo

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans. — No 23,556 — En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Hon. W. R. Richardson, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'encan, à mon entrepôt rue Lafayette, entre Camp et Magasins, le MARDI, 9me jour de mars 1897, à midi de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un lot de Meubles de Maison.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, d'après l'inventaire enregistré au bureau.

Conditions—Comptant sur les lieux.

Wm. F. FOLEY,
Constable de la Première Cour de Cité.


# L'ABEILLE

—DE LA—

## Nouvelle-Orléans

### JOURNAL QUOTIDIEN,

—AVEC UNE—

### EDITION HEBDOMADAIRE

—PARAISSANT—

—LE—

### SAMEDI MATIN.

### ABONNEMENTS:

EDITION QUOTIDIENNE.

| | |
|---|---|
| Un an | $12 00 |
| Six mois | 6 00 |
| Trois mois | 3 00 |
| Un mois | 1 00 |

EDITION HEBDOMADAIRE.

| | |
|---|---|
| Un an | $3 00 |
| Six mois | 1 50 |
| Quatre mois | 1 00 |

On s'abonne à la semaine avec les porteurs et les marchands de journaux.

## L'ABEILLE

Publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales:

Des Dépêches Télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'Etranger;

Un Bulletin Maritime;

Une Liste des Navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans;

Une Liste des Navires dans le port de la Nouvelle-Orléans;

Un Bulletin Financier;

Un Bulletin Commercial;

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins de fer;

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

### Bureaux et Ateliers